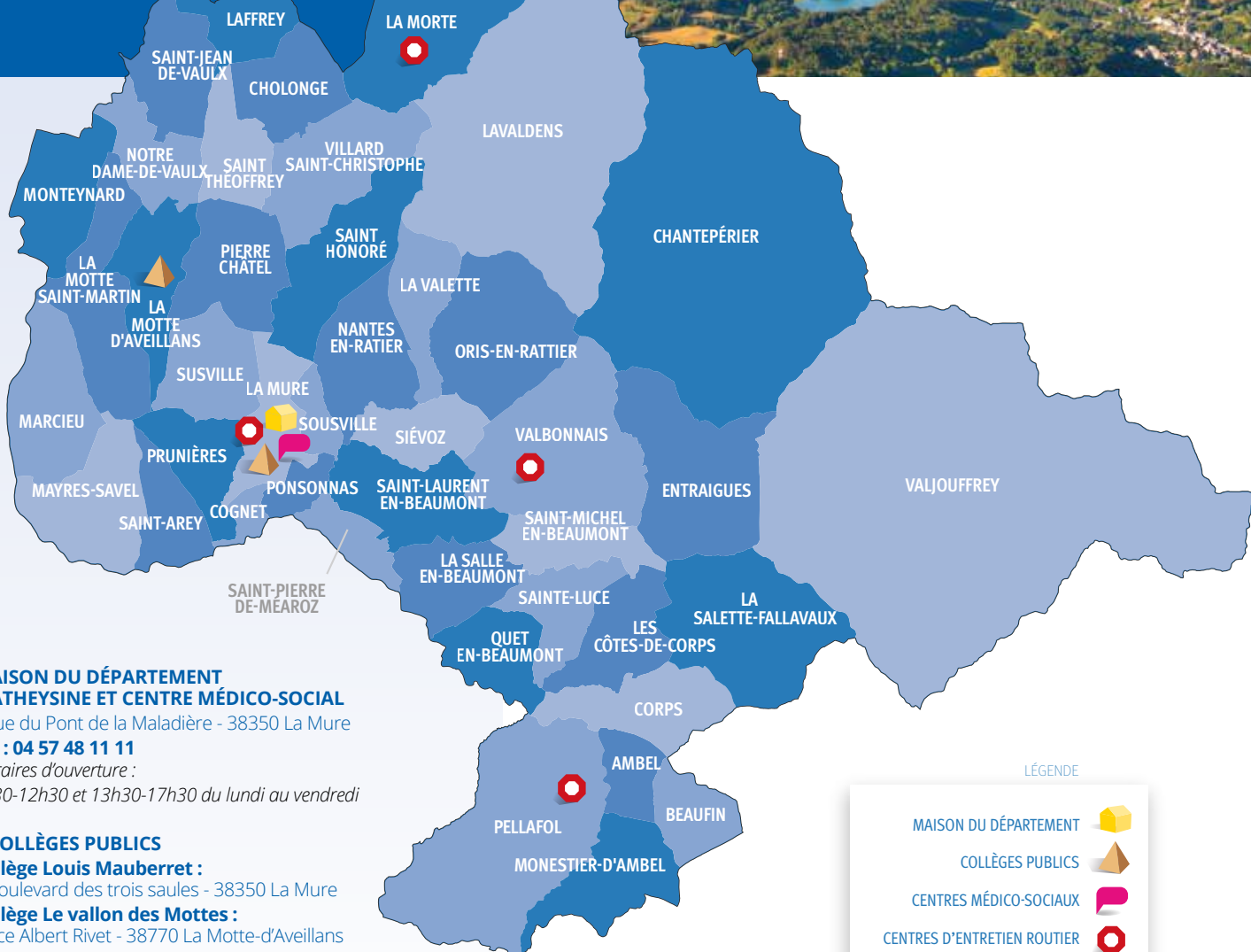


TERRITOIRE

Matheysine

LE DÉPARTEMENT

SUR LE TERRITOIRE



Chiffres clés

Population	INSEE RP 2022	19 010
Évolution annuelle moyenne	INSEE RP 2016-2022	- 0,1 %
Linéaire de RD entretenu par le territoire (km)	Dept38 2024	381
ENS départementaux	Dept38 2025	1
ENS locaux	Dept38 2025	1
Nombre de collèges publics	Dept38 2026	2
Nombre de collégiens dans les collèges publics	DSDEN 2025-2026	679
Nombre demi-pensionnaires publics	Dept38 2025-2026	577

Nombre d'allocataires RSA	CAF 2024	248
Nombre de ménages suivis	Dept38 2025	398
Nombre d'assistantes maternelles	Dept38 2025	106
Bénéficiaires APA (dom & étab)	Dept38 2025	567
Bénéficiaires PCH	Dept38 2025	139



ENJEUX PRINCIPAUX ET GRANDS PROJETS DU TERRITOIRE

DANS LE DOMAINE DE LA SOLIDARITÉ

Une population vieillissante : indice de vieillissement de 114.6 pour les + de 65 ans en Matheysine contre 77.3 en Isère. Le Département porte donc une attention particulière à cette évolution démographique. L'accompagnement de cette population va être renforcé avec des actions ciblées dans le cadre de la nouvelle stratégie de prévention.

Un accès aux soins disparate en fonction de sa situation géographique sur le territoire.

Un territoire ayant des « indicateurs sociaux » significatifs (baisse du nombre de naissance depuis plusieurs années, part importante des personnes isolées, augmentation du nombre de familles monoparentales, taux de pauvreté le plus important de l'Isère pour certaines catégories de population comme les isolés, familles monoparentales...) qui viennent confirmer la précarité des situations accompagnées.

En matière de protection de l'enfance le nombre d'informations préoccupantes réceptionnées est près du double de la moyenne iséroise, ce qui est à la fois significatif d'une fragilité des parents dans la capacité à répondre aux différents besoins des enfants et d'une qualité de repérage des situations de risque et danger. De même que pour les personnes âgées, des actions de prévention individuelles et collectives vont être davantage développées ces prochains mois pour un accompagnement plus adapté aux besoins de la population.

Un parc de logements sociaux vieillissant (58 % en classe E, F et G), territoire le plus touché du département par la précarité énergétique des logements. Le Département a porté avec la Communauté de commune l'organisation de plusieurs temps de séminaires sur le logement ces dernières années. Il reste au côté des élus pour des conseils.

Pour accompagner ces difficultés, il est important de noter une forte implication et collaboration de l'ensemble des partenaires institutionnels : Département, Communauté de communes, CCAS de La Mure, Caf, MSA...

Les projets principaux en cours ou à venir dans le domaine social sont :

- Une offre d'accueil variée pour personnes âgées.
- Un travail sur les objectifs repérés de parentalité et de conjugalité avec la mise en place d'un café des parents et d'ateliers de développement des compétences parentales.

Des projets partenariaux pour lesquels le Département est fortement impliqué dans les domaines suivants :

- Politiques petite enfance, enfance et jeunesse.
- Santé du territoire avec la signature d'un contrat local de santé.
- Projet social de territoire avec la signature du contrat territorial global.
- Projet alimentaire de territoire avec un focus spécifique autour de la précarité alimentaire.

Poursuite de l'activité et amplification du Réseau entraide violences intra familiales (REVI). Réseau reconnu et dynamique, co-piloté par le Département et la ville de La Mure. Il est le fruit d'une volonté de professionnels médico-sociaux, institutionnels et libéraux de se former aux questions de violences conjugales et intrafamiliales, afin de mieux repérer (en sensibilisant, formant), de prendre en charge et d'accompagner les victimes en mutualisant, au besoin, leurs compétences.

Développer l'offre de prévention sur les thématiques de la protection de l'enfance et du bien vieillir. Favoriser le maintien à domicile et le bien être des personnes dans leur environnement, en développant ou renforçant des modalités de travail basées sur « l'aller-vers », l'usager acteur de son parcours, l'entraide et la mise en lien entre pairs. Intervenir avant l'apparition de difficultés trop importantes.

La Communauté de communes de la Matheysine a signé la convention partenariale jeunesse proposée par le Département. Elle est déclinée en plan d'action territorial jeunesse. Le cotech jeunesse regroupe l'ensemble des acteurs jeunesse du territoire. Il a défini 4 axes :

- Favoriser la motilité et mobilité des jeunes.
- Développer des actions de sensibilisation/prévention.
- Créer un collectif jeunes matheysins.
- Avoir un espace partenarial de veille jeunesse.

DANS LE DOMAINE DE L'AMÉNAGEMENT

Les projets portés par le Département sur le territoire dans le domaine de l'aménagement sont :

- **Transfert de la RN 85** : au 1^{er} avril 2024, la RN 85 a été transférée par l'État au Département et est devenue la RD 1085 entre Laffrey et Corps. Cette intégration au réseau nécessite plusieurs travaux d'investissements en cours ou à venir concernant notamment la reprise des chaussées et le traitement de plusieurs problématiques géotechniques (Charlaix, Corps...).

- **Réparation du Pont de Ponsonnas** : le Département va réaliser des travaux de réparation du pont de Ponsonnas permettant le franchissement du Drac par la RD 526 et assurant la liaison entre le Trièves et la Matheysine. Cet important chantier est programmé entre janvier et novembre 2026, puis à l'automne 2027. Le montant de l'opération, entièrement financé par le Département, s'élève à 2,5 millions d'euros TTC.

- **Le Petit train de La Mure** : l'exploitation du train qui a redémarré en juillet 2021, est assurée par EDEIS, entreprise délégataire. Le Département assure la maîtrise d'ouvrage sur des travaux liés aux ouvrages d'art de la ligne.

- **L'avenir de la station de l'Alpe du Grand Serre reste un enjeu majeur pour le territoire.** Le Département reste attentif aux décisions prises par les acteurs locaux. Il participe dans le cadre de ses compétences et orientations aux réflexions sur les transformations à l'études.

DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION ET DES MOYENS GENERAUX

Enjeux principaux :

- Accroître l'utilisation de produits locaux ou bio dans la préparation des repas servis dans les collèges du territoire, tout en mettant en place un suivi régulier et précis.

- Le territoire expérimente le dispositif « Portable en pause » : chaque élève doit placer son téléphone portable dans une pochette bloquant toute communication, au sein du collège du Vallon des Mottes à La Motte-d'Aveillans.

Les grands projets :

- Cette année, la faisabilité de l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture-terrasse du gymnase du collège du Vallon des Mottes sera étudiée. Il s'agira de vérifier la capacité de la structure métallique à supporter le poids supplémentaire et d'évaluer la nécessité d'un renforcement.

- La réhabilitation du Centre d'entretien routier (CER) de Valbonnais, menée en collaboration entre le territoire et la direction des constructions et de l'environnement de travail du Département, visant à améliorer la fonctionnalité des bâtiments et les conditions de travail des agents, pour un meilleur service aux usagers.

- Deux projets sont prévus au collège Louis Maubert à La Mure :

- Réaménagement des blocs sanitaires pour les élèves, en associant au sein d'un groupe projet, tous les acteurs de l'établissement (administration, élèves, professeurs, agents).

- Transformation de la cour de récréation en « cours Oasis » afin d'améliorer le confort thermique d'été grâce à la végétalisation et à une perméabilité des sols accrue.

INSTANCES AU NIVEAU LOCAL

LA CONFÉRENCE TERRITORIALE D'INVESTISSEMENT

Il s'agit d'une instance réunissant, sous la présidence de la Vice-présidente du Département, en charge de l'équité territoriale, l'ensemble des Conseillers départementaux, des Maires et des Présidents d'EPCI du territoire. Son objectif principal est d'acter des aides en investissement attribuées par le Département aux collectivités locales.

Ces aides, regroupées au sein de la dotation territoriale, représentent un montant annuel global de 25 millions d'euros répartis entre les 13 territoires du département, selon une clé de répartition basée à 70 % sur la superficie et à 30 % sur la population. Les aides sont accordées dans le respect d'un cadre départemental mais obéissent à un règlement défini et validé au niveau territorial, qui précise notamment les thématiques éligibles et prioritaires, les modalités d'attribution, comme les

taux, les plafonds de subvention, les bonifications, ainsi que les critères d'éligibilité en fonction de la nature des projets et des bénéficiaires.

Les thématiques soutenues peuvent concerner, selon les spécificités et les besoins des territoires, des domaines tels que la petite enfance, les aménagements urbains ou de villages, la sécurité et le gros entretien des voiries communales, les bâtiments communaux, pour n'en citer que quelques-unes.

Les modalités d'attribution des aides peuvent être adaptées localement en fonction de la strate ou de la richesse des collectivités bénéficiaires.

La conférence se réunit deux à trois fois par an et constitue également un espace d'échanges sur d'autres sujets en lien avec les politiques départementales avec l'ensemble des élus locaux.

LA CONFÉRENCE TERRITORIALE DES SOLIDARITÉS

Il s'agit d'une instance réunissant, sous la présidence d'un Conseiller départemental, l'ensemble des Maires et Présidents d'EPCI du territoire, dont la Caf et la MSA sont également membres de plein droit.

Son objectif est d'impulser et de coordonner au niveau local toutes les initiatives et actions dans le champ des politiques sociales et médico-sociales, en facilitant la mobilisation et le dialogue avec les partenaires institutionnels, dont les élus locaux en priorité.

La Conférence territoriale des solidarités (CTS) est également l'outil d'animation des politiques sociales au sein des territoires. Cette instance est animée par les directions territoriales et pilotée par la direction des solidarités.

Dans le respect des orientations départementales, des actions et expérimentations locales peuvent être élaborées via l'animation de groupes de travail techniques thématiques et faire l'objet d'un soutien par la CTS.

Celles-ci doivent au préalable être soumises à la validation du comité décisionnel, composé du Président de CTS ainsi que du directeur de territoire.

Ces actions concernent principalement les thématiques du développement social, de l'insertion, de la santé, de l'autonomie, de l'enfance, de la jeunesse, de la famille et doivent avoir un caractère innovant.

La conférence plénière se réunit deux fois par an et constitue également un espace de valorisation des actions engagées ainsi qu'un espace d'échanges sur d'autres sujets d'intérêt politique avec l'ensemble des élus locaux.



TERRITOIRE

Matheysine



ORGANISATION DE LA DIRECTION TERRITORIALE

La direction territoriale de la Matheysine, dirigée par Michaël Diaz, compte 92 agents, effectif porté à 115 durant la période hivernale. Elle accueille également 33 assistants familiaux, rattachés à la Direction de l'éducation, de la jeunesse et des sports et héberge 6 agents des services départementaux.

LA DIRECTION TERRITORIALE EST COMPOSÉE DES SERVICES SUIVANTS :

Aménagement : dont les missions principales sont d'assurer la maîtrise d'œuvre des travaux d'investissements routiers, de piloter l'exploitation (surveillance de réseau) et l'entretien routier (fauchage, gravillonnage, viabilité hivernale...), des conseils aux communes sur les aspects aménagements routiers. Il est également le relais territorial pour d'autres compétences d'aménagement en matière de déplacements, d'environnement, d'eau, d'agriculture et forêt, d'urbanisme et de logement.

Éducation et moyens généraux : porte d'entrée des usagers sur le territoire. Il assure l'accueil de premier niveau dans la MDD, il est l'interlocuteur des collectivités pour le dépôt des dossiers de demande de subventions. Il pilote la gestion des moyens généraux de la direction du territoire mis à disposition des agents pour le bon exercice des missions de chaque service. Il assure également les missions de maîtrise d'ouvrage/maîtrise d'œuvre d'aménagements pour certains projets :

- Au sein des collèges en relation directe avec l'administration des collèges. Il anime des actions éducatives, et assure le relais territorial de compétences à caractère éducatif telles le sport, la jeunesse, la vie associative et culturelle.
- Au sein des bâtiments départementaux (les CER et la MDD), pour en assurer toute la maintenance réglementaire et les améliorations fonctionnelles.

Autonomie : propose des aides et différentes formes de soutien aux personnes en situation de handicap, aux personnes âgées et à leurs aidants. Une équipe pluridisciplinaire évalue les droits à la Prestation de compensation du handicap (PCH) adulte, à l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) et à la Carte mobilité inclusion (CMI) dès + de 60 ans.

Un travail partenarial qui se développe notamment dans le cadre de coordinations territoriales avec les services d'aides à domicile, les cabinets infirmiers, les SSIAD et les services hospitaliers, ainsi qu'une offre d'équipements diversifiée sur le territoire (établissements PA/PH : IME, ESAT, Foyer de vie, EHPAD, PUV, résidence autonomie, habitat partagé...).

Un « café des aidants » dynamique sur le territoire.

La population se caractérise par une forte présence de personnes âgées (11,3 % de plus de 75 ans contre 9,1 % en Isère), renforçant la problématique d'accès aux soins, importante pour ce territoire à faible densité médicale.

Aide sociale à l'enfance : porte les missions de protection de l'enfance qui vise à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant, à soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social et à préserver sa santé, sa sécurité, sa moralité et son éducation.

En lien avec les autres services et les partenaires, il intervient pour soutenir les parents dans leurs responsabilités éducatives, mettre en place des actions de prévention en s'appuyant sur les ressources de la famille et de l'environnement de l'enfant. Il est avant tout recherché le maintien à domicile des enfants mais si cela est opportun des placements (en famille d'accueil ou en établissements) peuvent être décidés.

Développement social : porte les missions de l'action sociale de polyvalence via un accompagnement des usagers de façon individuelle et collective (accès aux droits, logement-hébergement, santé, budget, enfance, parentalité, vulnérabilité) de l'insertion via l'accompagnement des bénéficiaires du RSA et de la Protection maternelle et infantile (consultation médecin et puéricultrices, EAJE, agrément assistants maternels et familiaux...).

La dynamique partenariale locale (CCM, CCAS de la Mure et Maison France service, Espace de vie sociale, Cafes, mission locale, CSS...) est à souligner, tant dans l'accompagnement des usagers que dans le co-portage de projets (accès aux droits, précarité alimentaire, réseau petite enfance, réseau violence conjugale, insertion).

DIRECTION TERRITORIALE

DIRECTEUR
Michaël Diaz

SERVICES

AMÉNAGEMENT
Pierre Moulin
Adjoint : **Mickaël Grandouiller**

AUTONOMIE
Valérie Buisnière-Bonifaci

AIDE SOCIALE À L'ENFANCE
Hélène Vidal
Service mutualisé avec le Trièves

ÉDUCATION ET MOYENS GÉNÉRAUX
Lionel Laye
Adjoint : **Cécile Maurin**

DÉVELOPPEMENT SOCIAL
Sarah Giraud

